

# CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE L'ACADIE



SAISON 2011-2012

Inscriptions

31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2011  
de 19h à 21h

Au YMCA Cartierville  
11885 boul. Laurentien

Début des cours

Semaine du 12 septembre 2011

Aréna Marcelin-Wilson  
11 301, boul. de l'Acadie

Affilié à :



En partenariat :



## RÈGLEMENTS

Voici quelques règlements\* à connaître :

- Les enfants ne doivent **JAMAIS** être laissés seuls à l'aréna. Le CPA n'est pas un service de garde.
- Le port d'un casque de hockey (pas de casque de vélo) est recommandé pour tous par Patinage Canada mais **OBLIGATOIRE** pour les patineurs des groupes Débutants et Étape 1.
- Le port du costume est **OBLIGATOIRE** pour tous les patineurs des étapes 2 à 7..
- Le port du jeans est **INTERDIT** pour tous les patineurs.
- Tous les élèves doivent se changer et mettre leurs patins dans les chambres réservées à cette fin.
- **Il est interdit de circuler dans les estrades avec les patins.**
- Le CPA ne peut être tenu responsable d'accidents, d'objets perdus ou volés.
- Le CPA l'Acadie n'est pas responsable du temps de glace perdu à cause d'événements hors de son contrôle. Aucune reprise ne sera prévue.
- La direction se réserve le droit de retirer un enfant du programme (pour les débutants après 3 cours) si celui-ci n'est pas en mesure de suivre de façon adéquate et autonome les leçons offertes par le CPA.

Le CPA l'Acadie se réserve le droit de renvoyer tout patineur et/ou son parent qui ne respecte pas les règlements.

Les règlements complets du CPA l'Acadie sont indiqués au verso de la fiche d'inscription. Au moment de l'inscription, le parent est tenu d'en prendre connaissance et d'y apposer sa signature.

## PATINAGE STAR (cours privés et semi-privés)

Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé tous les écussons du programme Patinage Plus pour suivre des cours semi-privés ou privés.

Renseignez-vous auprès des responsables du club, ils sauront vous conseiller.

## ACHAT DE PARCELLES

### Membres du CPA l'Acadie

7 \$ = 1 heure  
10 \$ = 2 heures

### Patineurs extérieurs

9 \$ = 1 heure  
15 \$ = 2 heures

## LES ENTRAÎNEURS PROFESSIONNELS

Nos entraîneurs sont des professionnels ayant complété différents niveaux de formation et comptent plusieurs années d'expérience à titre de patineurs et d'entraîneurs. Adressez-vous directement à l'entraîneur de votre choix pour convenir de ses disponibilités et de son taux horaire. N'oubliez-pas que les frais d'entraîneurs sont en sus.

Anastasia Baïkov	Niveau 2	514 966-2999
Karine Inglese-Beaulac	Niveau 1	514 268-2005
Jérémie Brisebois-Gaudreau	Niveau 1	514 382-4921
Amélie Vigneault	Niveau 1	438 885-6987
Isabelle Dépôt	Niveau 1	514 570-5674
Emma Darbinian	Niveau 1	514 451-9694

## ASSISTANTES DE PROGRAMMES

Les assistantes de programmes des écoles de Patinage Plus sont bénévoles et relèvent de l'entraîneur professionnel autorisé. Elles ont suivi une formation en début de saison et plusieurs d'entre elles comptent plusieurs années d'expérience. Pour toute question au sujet des leçons dispensées, vous devez vous adresser à l'entraîneur professionnel responsable du groupe de votre enfant avant ou après la leçon ou en tout temps à la direction du club.

## RESPONSABLES DU CPA L'ACADIE

La direction du club est composée de membres bénévoles. Pour tout commentaire et/ou suggestion n'hésitez pas à vous adresser à la direction du club.

Marie-Josée Garant .....	Présidente
Valérie Cadotte .....	Vice-présidente
Annick Desrosiers .....	Trésorière
Julie Bergeron .....	Secrétaire
Julie Morier .....	Administratrice
Nadia Désilets .....	Administratrice
Ralda Jananji .....	Administratrice
Rania Milane .....	Administratrice

## POUR NOUS JOINDRE

C.P. 181, Succursale Ahuntsic  
Montréal (Québec) H3L 3N7

\*

514 686-2720  
(boîte vocale, laissez-nous un message)

Courriel  
[info@cpaacadie.com](mailto:info@cpaacadie.com)

\*

Site internet  
[www.cpaacadie.com](http://www.cpaacadie.com)

## HORAIRE ET TARIFICATION

### Frais d'inscription - OBLIGATOIRE

**60 \$ .... Saison**

**Montant non remboursable.** Sert à défrayer les coûts pour la carte de membre et l'inscription à Patinage Canada et les frais d'administration du club.

### Débutants et Patinage-Plus (étape 1)

- Les leçons sont d'une durée de 50 minutes.
- Le groupe Débutant s'adresse à tous ceux qui suivent en cours de patinage pour la première fois, peut importe leur âge.

Jeudi..... 17h50 à 18h40  
Samedi..... 9h20 à 10h10

**110 \$ .... 1 fois / semaine**

**190 \$ .... 2 fois / semaine**

### Patinage-Plus (étapes 2 à 7)

- Les leçons sont d'une durée de 50 minutes.

Jeudi..... 18h40 à 19h30  
Samedi..... 10h10 à 11h00

**110 \$ .... 1 fois / semaine**

**190 \$ .... 2 fois / semaine**

### Patinage STAR (Cours semi-privés et privés)

Lundi ..... 17h10 à 19h30  
Jeudi ..... 17h10 à 17h40  
Vendredi ..... 17h10 à 19h30  
Samedi..... 12h10 à 13h10  
Samedi..... 13h30 à 15h00

**140 \$ .... 1 fois / semaine**

**205 \$ .... 2 fois / semaine**

**230 \$ .... 3 fois / semaine**

**255 \$ .... 4 fois / semaine**

### Jeunes Talents – Niveau 1, 2 et 3

Niveau 1..... Lundi ..... 18h30 à 19h30  
Niveau 1, 2, 3 . Samedi ..... 11h00 à 12h00

**200 \$ .... Saison**

Une séance d'évaluation obligatoire avant le début de la saison détermine l'accessibilité à ce programme

### Poussé – Élan (Stroking)

Niveau 1, 2..... Samedi ..... 13h10 à 13h30

**40 \$ .... Saison**

Ce cours est «fortement suggéré» pour tous les patineurs STAR et Jeunes Talents.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION S'APPLIQUENT À **TOUS LES PATINEURS** (anciens et nouveaux sans exception).

- 1 photo récente obligatoire (petite photo d'école ou de type cabine photo) à remettre à l'inscription.
- Attestation des règlements du club dûment signée par le parent (au verso du formulaire d'inscription)
- Montant total de l'inscription exigé (aucun chèque postdaté)

**Les frais d'inscription de 60 \$ ne sont pas remboursables.**

Les formulaires incomplets seront rejetés.

L'horaire est sujet à changement selon les inscriptions et les besoins des patineurs.

Pour les inscriptions après les soirées prévues du 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2010, les cours débiteront la semaine suivant l'inscription.

### Rabais familial (frères et sœurs seulement)

2<sup>e</sup> enfant = moins 20 \$

3<sup>e</sup> enfant = moins 40 \$

## PATINEURS NON-RÉSIDENTS

Des frais supplémentaires de 35\$ par inscription sont exigés pour les résidents de l'extérieur de la Ville de Montréal.

## CALENDRIER DES SESSIONS

### LUNDI

Du 12 septembre 2011 au 6 février 2012

### JEUDI

Du 15 septembre 2011 au 9 février 2012

### VENDREDI

Du 16 septembre 2011 au 10 février 2012

### SAMEDI

Du 17 septembre 2011 au 11 février 2012

La saison régulière s'échelonne sur 19 semaines.

Un ajout d'environ 4 semaines est prévu pour la préparation du spectacle de fin d'année.

Pour les patineurs du Patinage STAR, les cours se prolongent jusqu'au spectacle selon un horaire modifié et les ententes avec vos entraîneurs respectifs.

**Demandez votre copie du calendrier détaillé de la saison.**

## ACTIVITÉS

**Tout au long de la saison, il y aura des activités ludiques spéciales, tels que :**

- **Halloween**
- **Journées «Pyjama»**
- **Fête de Noël**
- **Journées « Chapeaux ! »**

**Il y aura aussi des dates importantes à retenir du coté sportif:**

- **Festival sportif**  
Samedi, 3 décembre 2011
- **Préliminaires des Jeux de Montréal**  
Samedi, 21 janvier 2011
- **Soirée – Tests maison**  
11, 12 et 14 18 novembre 2011
- **Soirée – Tests maison**  
13, 16 et 17 février 2012
- **Soirée – Tests maison**  
Vendredi, 2 mars 2012
- **Spectacle de fin d'année**  
Samedi, 24 mars 2012
- **Jeux de Montréal**  
Samedi, 31 mars 2012
- **Gala Méritas**  
Samedi, 7 avril 2012

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

- Pour les élèves qui ne participent pas au spectacle, les cours se terminent aux dates indiquées au calendrier des sessions (voir ci-contre).
- Une contribution obligatoire (entre 20 \$ et 25 \$) sera exigée de tous les patineurs participant au spectacle.
- Les pratiques du spectacle débutent dès la fin de la saison régulière. Un horaire est établi en fonction des participants.
- Les pratiques prévues à l'horaire sont obligatoires pour tous les patineurs participant au spectacle. Une seule absence est tolérée.

Le CPA l'Acadie se réserve le droit d'annuler le spectacle de fin d'année en tout temps.